



PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Préfecture
Cabinet du Préfet
Communication interministérielle
pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
Tel : 05 59 98 24 50 / 16

Pau, le 14 janvier 2013

Communiqué de presse

ALERTE METEO –VIGILANCE ORANGE

Avalanches

Date : 14 janvier 2013

Heure : 16H30

Description de l'événement :

Début événement : 15 janvier 2013 à 6h00

Fin événement : au plus tôt, le mercredi 16 janvier 2013 à 7h00

Qualification de l'événement :

Ce type d'évènement est observé en moyenne 1 à 2 fois en hiver sur les Pyrénées.

Situation actuelle :

Les chutes de neige ont débuté dans la nuit de samedi à dimanche et se poursuivent actuellement, on mesure des accumulations dépassant 50cm à partir de 1600m surtout sur la partie centrale des Pyrénées et une trentaine de centimètres sur les Pyrénées-Atlantiques. Neige froide et légère en altitude, la limite en basse étant voisine de 700m.

Evolution prévue:

Pays Basque et Aspe-Ossau : risque fort niveau 4 évoluant en risque très fort niveau 5 en cours de matinée. Persistance des chutes de neige jusqu'à jeudi matin avec renforcement marqué des intensités en matinée du mardi 15 janvier 2013. Il devrait tomber entre lundi après-midi et mardi soir 50 à 60 cm de neige vers 1800m, la limite pluie-neige descendra temporairement au dessous de 1000m d'altitude. Au fil des heures, des départs spontanés d'avalanche vont se produire. Les cumuls de neige fraîche atteindront localement 1m et, sous l'effet du renforcement du vent de nord qui renforcera encore les accumulations, certaines de ces avalanches pourront menacer des secteurs routiers dès le matin de l'Ariège aux Hautes-Pyrénées et un peu plus tardivement sur l'extrême ouest.

Conséquences possibles :

Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier. Les risques d'accident sont accrus. Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité ou de téléphone.

Veillez particulièrement aux moyens utilisés pour vous chauffer et à la ventilation de votre logement. Le fait de boucher les entrées d'air du logement peut entraîner un risque mortel d'intoxication au monoxyde de carbone. Les chauffages d'appoint ne doivent pas fonctionner en continu ; ne jamais utiliser des cuisinières, braseros, etc. pour se chauffer.

Conseils de comportement :

Informez-vous sur l'ouverture et l'état des secteurs routiers d'altitude.

Conformez-vous aux instructions et consignes de sécurité en vigueur dans les stations de ski et communes de montagne.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00